



L'authorité organisatrice de vos transports en ile-de-france

ENQUETE DE MOBILITE 2011 auprès des Jeunes en insertion



*Menée à l'occasion de
l'instauration de la gratuité
pour ce public*

Sommaire

Synthèse des résultats de l'enquête 2011	3
Contexte	3
Présentation de l'enquête	3
Signalétique.....	4
Age, sexe.	4
Durée des cursus d'insertion.	4
Lieux de résidence, de formation et de stage.	5
Moyens de transport les plus utilisés	6
Titres de transport utilisés (avant la gratuité).....	6
Mobilité	7
Quelle utilisation des TC ?.....	7
Motif des déplacements en TC	7
Modes TC empruntés.....	7
Horaires de déplacements.....	8

ANNEXES

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ENQUETE 2011

MOBILITE DU PUBLIC DES JEUNES EN INSERTION

CONTEXTE

La Région Ile-de-France a souhaité renforcer le soutien apporté aux jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, et notamment leur accès à la mobilité. Toutefois, l'expression « jeunes en insertion » recouvre une population aux frontières floues et une grande diversité de situations. Une étape indispensable liminaire a donc été de préciser le public visé et la nature de l'aide apportée. La Région a ciblé les jeunes de 16 à 25 ans (inclus) sans emploi, sortis du système scolaire, ayant le statut de stagiaires de la formation professionnelle continue et engagés dans certains dispositifs du Service public régional de formation et d'insertion professionnelle (Avenir Jeune, Ecole de la deuxième chance, programme Compétences).

Outre les aides dont ils sont ayant-droit en tant que stagiaires de la formation professionnelle, la volonté a été de faire bénéficier ces jeunes de la gratuité des transports pendant leur formation. Cette mesure tarifaire a pris effet à la rentrée 2011.

Environ 17 000 jeunes entrent chaque année dans les trois dispositifs concernés, avec des durées de formation variables (généralement entre 3 et 12 mois). Au vu des mensualités délivrées en 2012, le « taux de pénétration » (part des jeunes en droit de bénéficier de la mesure qui en profitent effectivement) est de l'ordre de 70%. Compte tenu des modalités de délivrance, il y a pour une partie d'entre eux un petit délai entre l'entrée en formation et la disposition effective de la gratuité. Ainsi, grâce à cette mesure, 6 000 jeunes circulent gratuitement chaque mois sur l'ensemble de la région.

Avant la mise en œuvre de la mesure, le STIF a fait réaliser une enquête sur les déplacements en transports collectifs et les titres utilisés par les jeunes susceptibles de bénéficier de la gratuité. Les résultats de cette enquête, présentés ci-après, ont servi à déterminer les pertes de recettes découlant de cette mesure (financées par la région Ile-de-France).

Par simplification de langage, on désignera dans la suite de ce document, par « jeunes en insertion », les jeunes susceptibles de bénéficier de la mesure de gratuité.

PRESENTATION DE L'ENQUETE

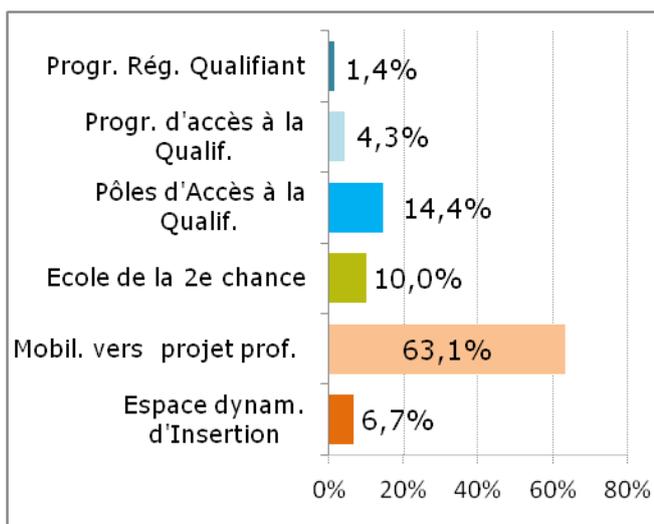
Enquête téléphonique réalisée par le bureau d'études LH2-TEST entre le 13 décembre 2010 et le 8 janvier 2011, les périodes de congés de Noël ayant été neutralisées.

L'échantillon, contenant 500 jeunes, a été constitué et redressé de manière à être représentatif de la population cible, à partir du fichier exhaustif des stagiaires en formation professionnelle en novembre 2010 de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), qui les rémunère.

Tous les déplacements effectués en transports en commun (TC) la veille et l'avant-veille du jour d'interrogation ont été décrits et les week-ends ont été redressés à leur juste poids, l'objectif étant de disposer de la mobilité des jeunes en insertion sur une semaine.

SIGNALETIQUE

Répartition des bénéficiaires selon le type de dispositif suivi (fichier ASP fin 2010)		
Avenir Jeune	Espace Dynamique d'Insertion	6,7%
	Mobilisation vers le projet professionnel	63,1%
Ecole de la deuxième chance		10,0%
Programme Compétences	Pôles d'Accès à la Qualification	14,4%
	Progr. d'accès à la Qualification	4,3%
	Progr. Régional Qualifiant*	1,4%



* Dispositif ajouté à la cible tardivement, après réalisation de l'enquête.

AGE, SEXE

Il s'agit d'une population plutôt féminine : 56% de jeunes filles.

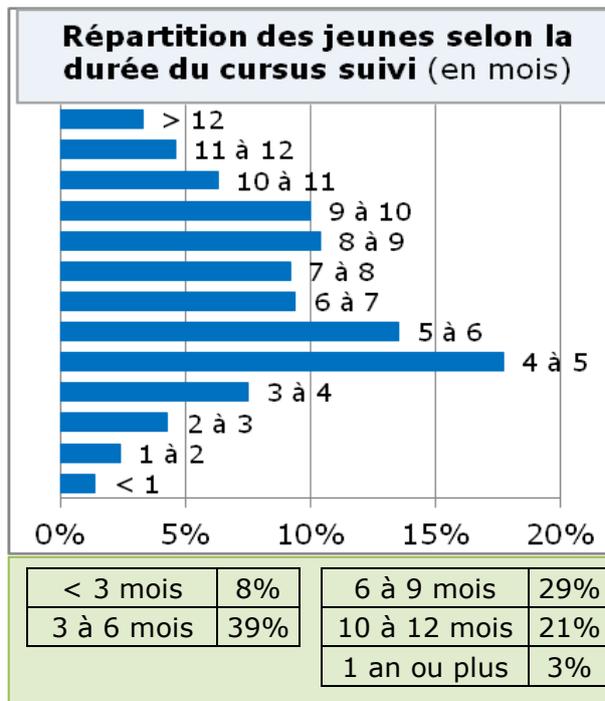
61% de ces jeunes ont entre 19 et 23 ans. Cette tranche d'âge est sur-représentée ; à l'inverse des 24-25 ans, et surtout des 16-18 ans (dans cette tranche d'âge, la part des jeunes déscolarisés demeure limitée).

		Jeunes bénéficiaires de la gratuité	Franciliens (population 2009)
Age	16 à 18 ans	21%	28%
	19 à 23 ans	61%	50%
	24 ou 25 ans	19%	22%
		100%	100%

DUREE DES CURSUS D'INSERTION

Les cursus d'insertion suivis par les bénéficiaires de la gratuité alternent périodes de stage en entreprise et temps de formation théorique, avec généralement une part dominante de la formation théorique : 60% des jeunes disent passer plus de temps en cours qu'en entreprise, 34% y passer autant de temps.

La durée d'un cursus en moyenne de 6,7 mois. La distribution est en dos de chameau avec une bosse autour de 4 à 5 mois et une autre, plus étalée, autour de 8 à 9 mois. Cela traduit la diversité des dispositifs, les durées de l'ordre de 4 à 5 mois correspondent plutôt au programme Compétence, les durées plus longues concernent plutôt Avenir Jeune et, encore plus, les Ecoles de la deuxième chance. Pour 70% des jeunes, la formation dure entre 4 et 10 mois.



LIEUX DE RESIDENCE, DE FORMATION ET DE STAGE

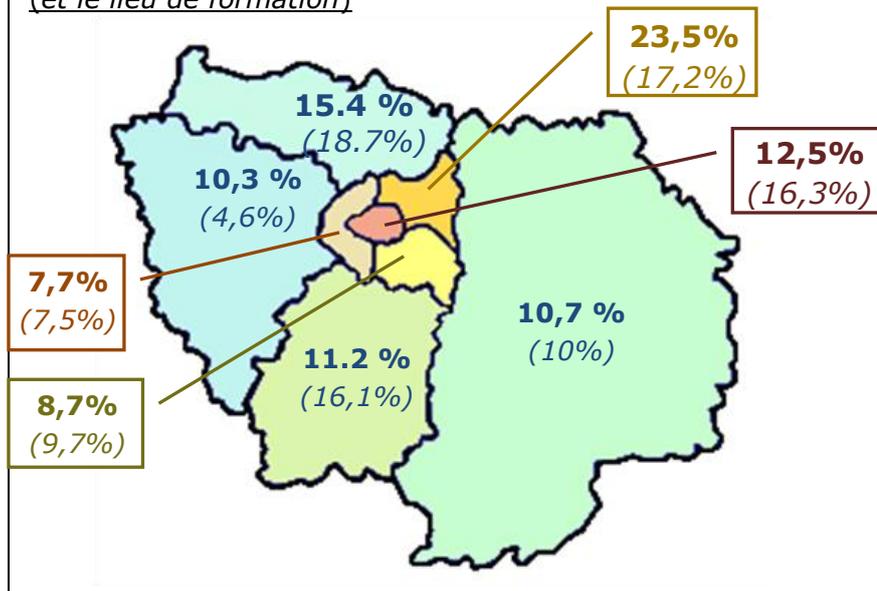
Les lieux de formation et de stage en entreprise sont, en général assez proches du domicile du jeune. Ainsi, pour 56% des jeunes, les lieux de formation et de stage sont l'un et l'autre situés dans son département de résidence et, pour 28% d'entre eux, au moins l'un des deux est dans sa commune de résidence. Il est, cela dit, plus fréquent de trouver une entreprise de stage située dans sa commune de résidence (24% des jeunes) qu'un organisme de formation (7%).

Une petite moitié des jeunes en insertion réside en grande couronne, 4 sur 10 en petite couronne. Les parisiens sont donc sous-représentés avec, en miroir, une sur-représentation de la grande couronne. Le nord-est de la région est sur-représenté (39% des jeunes en insertion résident en Seine-Saint-Denis ou dans le Val d'Oise alors que ces deux départements représentent 22% de la population francilienne). A l'inverse, le sud-ouest est un peu sous-représenté : 18% résident dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine alors que ces départements représentent 25% de la population francilienne. Cette distinction sud-ouest / nord-est s'observe aussi par ailleurs dans la composition socio-démographique de la région, les ménages résidant dans la partie sud-est ayant en moyenne des revenus plus élevés que ceux résidant dans la partie nord est.

	Région IdF		
	Département de résidence		
	Commune de résidence		
Lieu de formation	7% —	64%	29%
Lieu stage entreprise	24%	50%	26%

Résidence	Paris	13%	19%
	Petite couronne	40%	38%
Grande couronne	48%	44%	
	100%	100%	

Répartition des jeunes selon le département de résidence (et le lieu de formation)

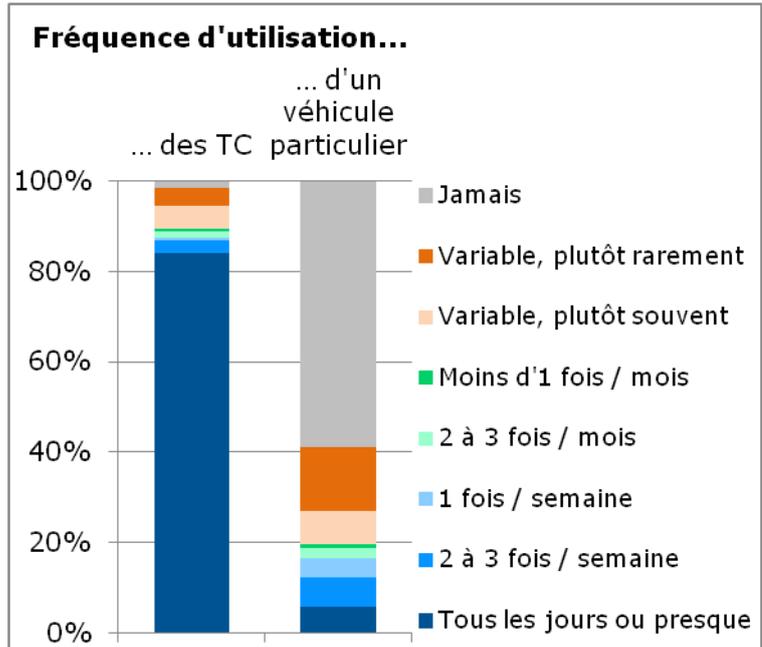


La répartition des jeunes entre Paris, petite et grande couronne selon leur lieu de formation est assez proche de celle par lieu de résidence. Il y a, en grande couronne, une plus forte concentration de lieux de formation dans le Val d'Oise et en Essonne.

MOYENS DE TRANSPORT LES PLUS UTILISES

92% des jeunes n'ont pas de véhicule à leur disposition (voiture personnelle ou 2 roues motorisé). Lorsqu'on s'enquiert de leurs moyens de locomotion, 88% répondent utiliser toutes les semaines les TC, et seuls 16% disent utiliser la voiture ou un 2 roues motorisé chaque semaine (quasiment 60% n'utilisent jamais de véhicule particulier). La population des jeunes en insertion apparaît donc comme une population captive des transports en commun.

Pour se rendre en formation ou en stage, presque 90% de cette portion des franciliens empruntent les TC (cette proportion valant pour les deux types de destination). Les autres jeunes y vont à pieds, et en dernier lieu, en voiture ; les deux-roues n'étant jamais utilisés.



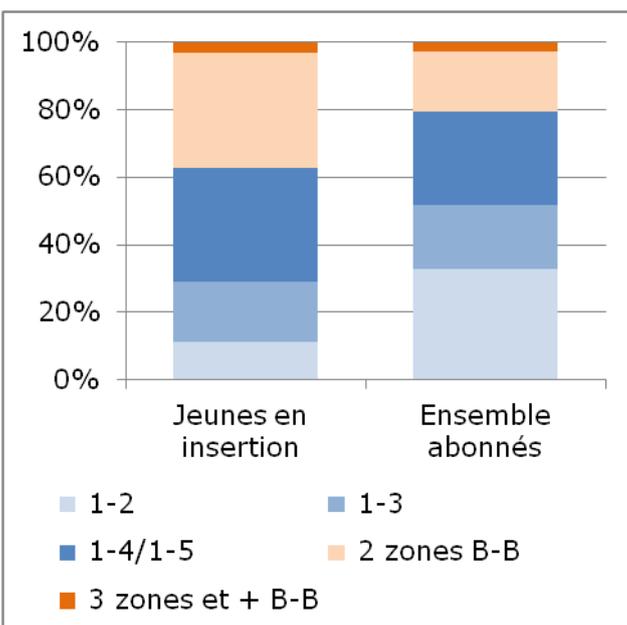
TITRES DE TRANSPORT UTILISES (AVANT LA GRATUITE)

Les 3/4 des jeunes de la cible possèdent un abonnement de transport. Dans plus de 80% des cas, il s'agit d'un forfait Navigo, dans un peu moins de 10% d'un forfait Imagine'R.

Parmi ces jeunes abonnés Navigo ou Imagine'R, 11% ont un forfait 1-2 et 34% un forfait 2 zones banlieue-banlieue (alors que ces proportions sont respectivement de 33% et 18% parmi la population générale des abonnés) ; les porteurs de forfait 1-4/1-5/1-6 (au moment de l'enquête, il y avait encore 6 zones) sont 34% (28% sur l'ensemble des

abonnés). Ces différences dans la répartition des zonages entre jeunes en insertion et population générale sont cohérentes avec la sur-représentation des résidents en grande banlieue parmi ces jeunes et avec le constat que leurs déplacements domicile-centre de formation ou domicile entreprise de stage sont majoritairement intra-départementaux.

13% bénéficient d'une carte Famille Nombreuse, donnant droit à voyager avec des tickets et billets à demi-tarif sur le réseau de transport d'IdF.



Répartition par zonage des forfaits Navigo et Imagine'R	Jeunes en insertion	Ensemble abonnés
Zones 1-2	11%	33%
Zones 1-3	18%	19%
Zones 1-4/1-5	34%	28%
2 zones, Banlieue-banlieue	34%	18%
3 zones et +, Banlieue-banlieue	3%	3%
Total	100%	100%

MOBILITE

QUELLE UTILISATION DES TC ?

Sur une journée-type de plein trafic, les 2/3 des jeunes utilisent les transports en commun. Un jour moyen en semaine, ils sont 80%, un jour moyen de WE, ils ne sont plus que 36%.

En moyenne, ils réalisent 9 déplacements par semaine (contre environ 11 pour les porteurs de carte Imagine'R). On peut constater une légère décroissance du nombre de déplacements en TC avec l'âge. Ce qui va de pair avec le taux croissant de disposition d'un véhicule particulier.

La moitié des déplacements ont leur destination dans la même zone que celle de départ, 1/3 dans la zone adjacente.

MOTIF DES DEPLACEMENTS EN TC

37% des déplacements TC ont pour but de rentrer chez soi. Chez les porteurs de carte Imagine'R, ce taux de retour au domicile s'élève à environ 43% en semaine de plein trafic. Les jeunes en insertion auraient donc un peu plus tendance à faire des déplacements triangulaires (faire un achat, aller voir un proche avant de rentrer chez soi, par exemple). 28% des déplacements visent à se rendre au centre de formation et 14% à l'entreprise de stage.

La somme des déplacements pour retour au domicile, aller au centre de formation ou à

MODES TC EMPRUNTES

Quelle que soit la couronne de résidence, les jeunes en insertion ont une propension certaine à utiliser le bus, 41% de leurs déplacements sont réalisés uniquement en bus ou tram. C'est deux fois plus que la pratique des abonnés Navigo (18% de déplacements sur le seul mode bus).

Pour les résidents en grande couronne, le principal mode alternatif est le train : seul ou combiné avec le bus, il représente 51% des déplacements. Les résidents à Paris ou en petite couronne, utilisent fréquemment le métro : seul ou combiné avec un autre mode, il représente 44% des déplacements.

Cela peut paraître surprenant au regard du nombre important d'abonnés 1-3, 1-4 ou 1-5, mais cela s'explique notamment par le fait qu'une partie des déplacements précités traversent Paris ; et par le fait que les abonnés à 2 zones font plus de déplacements, et les abonnés à 3 zones ou plus font aussi des déplacements courts.

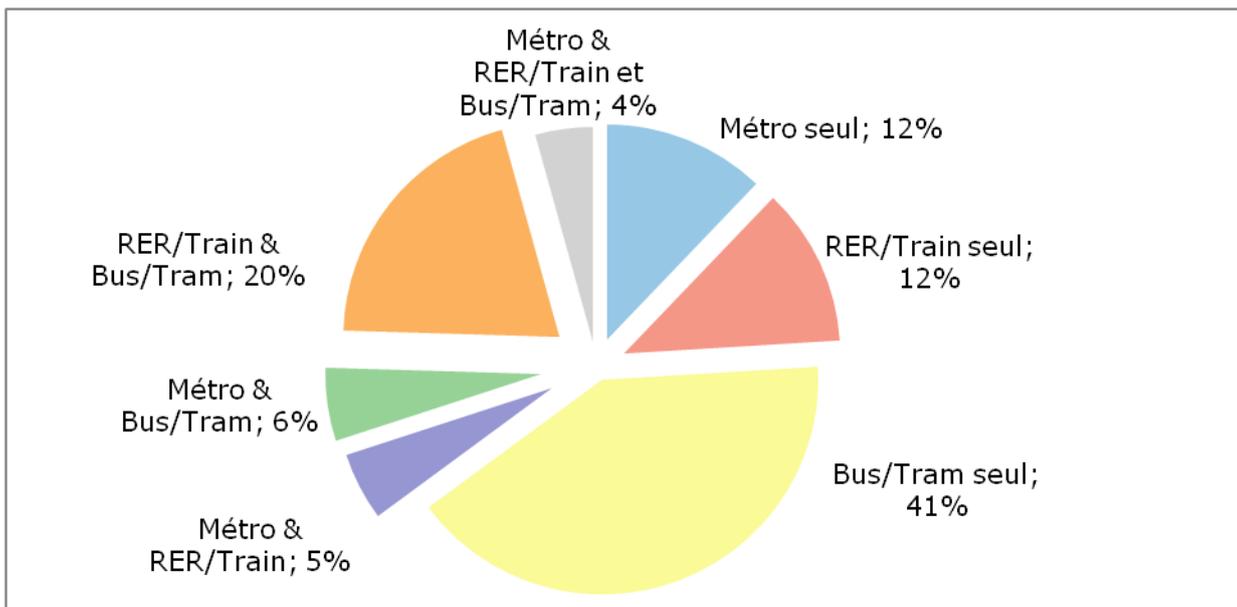
Il est intéressant de constater que les déplacements des jeunes en insertion sont en majorité (2 sur 3) de banlieue à banlieue (via Paris ou non) alors que moins de 30% des déplacements des utilisateurs de forfait Navigo sont de banlieue à banlieue.

l'entreprise de stage est de 74% pour les résidents à Paris ou en petite couronne et de 83% pour les résidents en grande couronne (les seconds utilisent moins les TC pour d'autres motifs que les premiers, sans doute, au moins en partie, parce que l'offre à leur disposition est moins dense).

Les autres destinations des déplacements sont, dans l'ordre, la visite chez des parents ou amis (5%), l'accomplissement de démarches personnelles (4%), la réalisation de courses et achats (3%), des lieux de loisirs (2%), la mission locale (1%).

La comparaison avec les déplacements des abonnés Navigo ou ImagineR met en lumière la spécificité des jeunes en insertion dont les pratiques se rapprochent plutôt de celles des abonnés ImagineR Scolaire mais avec une plus grande propension à prendre le train. Ceci peut se comprendre par une importance, pour les jeunes en insertion, de déplacements relativement localisés (souvent intra-départementaux) mais tendant à être un peu plus longs et complexes que les trajets domicile-école des abonnés ImagineR Scolaire.

	Jeunes en insertion			Navigo	Im'R Scolaire	Im'R Etudiant
	Paris / PC	GC	Ensemble			
Bus/Tram seul	41%	41%	41%	18%	56%	16%
RER/Train seul ou avec bus/tram	17%	51%	32%	23%	19%	25%
Métro seul ou avec bus/tram	32%	2%	18%	39%	20%	39%
Métro et train/RER avec ou sans bus	11%	7%	9%	20%	5%	20%



Notons également que les 2/3 des déplacements TC sont mono-modes. Cette proportion est semblable à celle relevée pour les porteurs d'Imagine'R Etudiant.

HORAIRES DE DEPLACEMENTS

En semaine, les jeunes, qu'ils habitent à Paris/PC ou en GC, commencent leurs déplacements massivement entre 8h et 9h le matin, et dans une moindre mesure entre 7h et 8h. L'après-midi, ils reprennent les TC entre 17h et 18h pour la majorité, ou entre 16h et 17h.

Ils ont des habitudes horaires proches de celles des abonnés Imagine'R Scolaire, quoique un peu décalées le matin, la majorité partant entre 8 et 9h alors que la plupart des Imagine'R Scolaire partent entre 7 et 8h.

